

Conseil d'école du 18 mars 2024

Présents : Mme Ador, Mme Mennier, Mme Mary, Mme Renouf, Mme Anger, Mme Bigot, Mme Jeanne, Mme Lemaitre, M. Dutron, Mme Leveziel, Mme Villemer, Mme Letemplier, Mme Lévêque, Mme Chistel, Mme Bottin, Mme Philippe, M Pitel

Excusées : Sandrine Beuve (IEN par intérim), Mme Raoult, Mme Lesauvage, Mme Rouxel

Ordre du jour :

- 1/ Effectifs de l'école pour l'année prochaine
- 2/ Budget 2024
- 3/ Demandes de travaux à la municipalité
- 4/ Informations diverses (PPMS, sorties, projets à venir...)
- 5/ Questions des parents d'élèves

1/ Effectifs de l'année prochaine

Nombre d'élèves inscrits à ce jour : 161. 22 CM2 partent, **19** inscriptions en PS + les 4 TPS de cette année totalisent 23 PS. Soit en tout $161 - 22 = 139 + 19 = 158$.

Inscriptions en mairie des enfants début janvier : toutes les familles ayant des enfants nés en 2021 ne se sont pas déplacées et 1 seule inscription en TPS pour l'instant. Sachant que les effectifs de PS peuvent encore évoluer, nous ne savons pas encore si elle sera effective.

Date de **visite de l'école faite par Mme Mennier et Mme Ador** : deuxième quinzaine de juin sur un ou deux soirs selon le nombre de parents qui veulent participer à la visite. Les parents concernés devront appeler l'école au début du mois de juin pour convenir d'un RDV. Le plus souvent les nouveaux élèves des autres niveaux sont associés à la visite.

Avec cette stabilité des effectifs, on ne parle ni d'ouverture, ni de fermeture de classe à la rentrée. Nous ne connaissons pas la répartition de l'année prochaine, les chiffres pouvant encore évoluer. Des doubles niveaux seront forcément mis en place. La répartition sera, comme d'habitude, affichée au portail en fin de journée de la pré-rentrée.

2/ Budget 2024

Quelques demandes d'augmentation de budget général : transports (augmentation des transports, 20€ supplémentaire par classe) et abonnement (pour permettre à chaque cycle d'avoir un abonnement). Pour les demandes d'investissement (cf document), une priorité est souhaitée par l'équipe enseignante pour l'enceinte + les micros afin d'animer les manifestations de l'école. Pour le budget, une commission scolaire aura lieu mercredi 20 mars pour validation, puis le budget sera soumis au vote par la commission des finances.

Depuis le conseil d'école, la municipalité nous a informés que le budget demandé a été accepté.

3/ Demandes à la municipalité

DEMANDES DE TRAVAUX

1/ Informatique :

*Connecter une tablette au réseau .

*Imprimante OKI à connecter à l'ordi de la classe chez les CM1/CM2.

*Le wifi se coupe dès que l'ordinateur des CP se met en veille.

Mme Leveziel répond que M. Navarre devrait régler les problèmes évoqués. Une demande de devis est en cours pour avoir une maintenance à l'école comme à la mairie

Mme Mennier souligne l'efficacité de M. Navarre.

2/ Vidéoprojecteur :

*Il y a un problème avec celui de la classe des CE2/CM1. Malgré le passage de la mairie, il ne fonctionne toujours pas. Par conséquent, Mme Jeanne souhaiterait échanger son vidéoprojecteur avec celui de la classe Milka qui ne sert pas.

*Il n'y a pas de télécommande chez les CE1. En cours.

3/ Médical :

*Serait-il possible d'avoir un peu plus de réserve de pansements et de bandes ?

*Il nous manque 2 poches de glace pour les C2 et les C3.

Mme Deshayes a complété récemment ces stocks.

*Serait-il possible d'acheter de la litière pour chaque classe (en cas de vomissement) ? Demande acceptée par la mairie.

4/Les regards à droite de la porte de la cantine n'ont plus de protection (risque de foulures /les enfants jouent avec les plaques ...). Travaux réalisés.

5/ Un BIP se déclenche régulièrement dans le couloir des C2 et des C3...

Le problème a été résolu par la nouvelle entreprise qui s'occupe des différentes alarmes la semaine dernière. Le rapport de l'entreprise sera envoyé prochainement.

6/ Le porte-savon des toilettes de la maternelle fuit, serait-il possible d'intervenir ? A été fait.

7/ Il manque des néons dans ces mêmes toilettes... A été fait.

8/Serait-il possible d'avoir une nouvelle boîte aux lettres car la nôtre prend l'eau ? A été fait.

9/ Serait-il possible de peindre le mur en blanc entre la classe milka et la classe des CM ? Sera discuté en commission scolaire mercredi 20 mars, au même titre que le banc de l'amitié.

Mme Bottin rappelle qu'il y aurait des aides possibles à demander par la Mairie pour l'aménagement des extérieurs.

L'aire de jeu des maternelles est vieillissante. Une commission passera mardi 19 mars pour statuer sur la fiabilité et la stabilité de la structure des maternelles qui est très utilisée.

Le devis obtenu par Mme Deshayes en cas de remplacement complet de la structure s'élève à environ 8000€.

Remerciements à la municipalité

Pour tous les petits travaux réalisés entre chaque Conseil d'école (entretien des vélos, flaques d'eau dans la cour etc). Les volets fonctionnent. Service informatique qui fonctionne bien avec le NAS. Le prêt de la salle pour un spectacle en avril.

4/ Informations diverses

Présentation du projet d'organisation du rythme scolaire pour l'année scolaire 2024/ 2025 jusqu'à 2026/ 2027. L'équipe enseignante propose de garder le même rythme scolaire que celui que nous avons actuellement. Le conseil d'école vote à l'unanimité (mairie, parents et enseignants) pour garder le rythme scolaire actuel.

Exercices de sécurité : Pour rappel, un exercice incendie a eu lieu le 25 septembre. Un exercice attentat intrusion a eu lieu le 18 décembre, les élèves étaient cachés. Les règles ont été respectées : rideaux fermés, élèves silencieux et cachés du mieux qu'ils le pouvaient. Un PPMS confinement déclenché par la circonscription de Saint Lô sud a eu lieu le 6 février. Il a duré 45 minutes. Les élèves ont été confinés dans leur classe. Mme Mennier souligne que nous n'avons toujours pas d'alarme confinement. La nouvelle entreprise responsable des alarmes a

porté à la connaissance de la mairie que cette dernière alarme ne serait pas obligatoire. Mme Mennier rappelle que cet exercice est obligatoire donc une alarme est nécessaire. Elle rappelle également que celle utilisée à ce jour n'est pas satisfaisante à savoir que c'est elle-même qui doit sortir dehors pour avertir le reste de l'école. L'utilisation des téléphones portables n'est pas viable pour remplacer une alarme. *M. Pitel appuie l'importance d'avoir cette alarme.* Mme Leveziel explique que l'installation d'une nouvelle alarme nécessite des travaux importants qui représentent un budget conséquent. Le sujet est donc à l'étude et Mme Leveziel précise que la nouvelle entreprise paraît plus vigilante sur le suivi des alarmes de l'école que la précédente.

Plan PHARE (Plan de prévention du harcèlement à destination des écoles).Ce programme est mis en place depuis l'année dernière sur l'école élémentaire (ne concerne pas la maternelle).Ce plan de prévention pour lutter contre le harcèlement à l'école a été présenté et voté l'année dernière en conseil d'école. Il a été établi sous la forme de 8 piliers et s'articule autour de 6 items avec des actions à mettre en place dans l'école. Il a été mis en ligne sur le site de l'école. Pour rappel, trois temps forts rythment cette mobilisation lors de l'année scolaire ;

- La Journée nationale de lutte contre le harcèlement (évoquée lors du premier conseil d'école avec des séances de sensibilisation menées par la gendarmerie mais aussi des actions menées par les enseignants dans chaque classe allant du CP au CM2).
- Le Prix Non au harcèlement, comme convenu, une classe y a participé cette année (CE2/CM1). La classe a réalisé plusieurs affiches et en a présenté une. Le prix n'a pas été remporté par la classe. Les affiches seront exposées dans le hall de maternelle.
- Le Safer Internet Day pour un internet plus sûr.

L'école ne s'est pas engagée sur cette journée annoncée sur cette période car elle arrive peu de temps après le prix non au harcèlement. Toutefois les dangers d'internet ont été évoqués en classe par les enseignants de cycle 3 ainsi que lors du passage des gendarmes sur le cyberharcèlement. L'équipe enseignante souhaiterait réitérer l'intervention des gendarmes à ce sujet pour les prochaines années.

Mme Jeanne explique l'intérêt d'une demande du banc de l'amitié pour éviter les situations de harcèlement, dans le coin de la cour des cycles 3 (demande pour peindre le mur du fond en blanc, achat du banc et de la peinture pour peindre le banc). Un projet détaillé sera envoyé par la classe de Mme Jeanne à la mairie.

Sorties et actions prévues :

Sorties réalisées :

Toute l'école a eu le plaisir d'écouter le groupe Palaïkés le 4 décembre 2023. Installés dans la salle de motricité, les élèves ont découvert les instruments et écouté du rock.

TPS-PS et MS-GS : 22 décembre à Tessy écoute d'orgue et lecture d'album à la médiathèque // 23 février à Condé, Rencontres rondes et chantés organisées par la circonscription.

GS : cinéma pour voir 3 courts métrages, Pavillon des énergies, rencontre rondes et chantés avec les MS/GS.

CP : rencontres sportives autour de la balle au capitaine avec la classe de CE1 en décembre à Tessy + cinéma avec les GS

CE1 : rencontres sportives « balle au capitaine » en décembre au gymnase de Tessy avec les CP et rencontres pour la danse le mardi 19 mars à Agneaux avec la classe de GS.

CE2-CM1 : cycle piscine en décembre (7 séances) : Mme Jeanne rappelle que la première séance n'a pas eu lieu suite à une annulation de transport . Médiathèque, cinéma « Wonka », sécurité orientation, permis piéton .

CM1-CM2 :

11 novembre, St Samson : quelques élèves avaient préparé un texte qu'ils ont lu devant le monument aux morts (à renouveler).

13 novembre, St Samson et St Romphaire : un gendarme est venu parler du harcèlement et du cyber-harcèlement puis a rencontré le soir les parents volontaires pour les alerter du danger (à renouveler si possible)

21 novembre, St-Lô : Festisol, exposition sur les difficultés de la scolarisation dans le monde
27 décembre et 22 janvier, St Samson : une professeure d'Allemand du collège de Canisy est venue faire une initiation à la langue et à la culture germanique
5 décembre, St Samson : M.Lerenard, Maire délégué, est venu présenter le rôle du maire dans une commune et parler de l'engagement citoyen
12 décembre, St Lô : Découverte de la bibliothèque la Source et initiation à des jeux de société
15 décembre, St Lô : Visite de l'exposition Exp'Air sur l'écologie et l'environnement
18 décembre, St Lô : Sortie au Cinémoviking pour y voir le film "Wonka", suite de "Charlie et la chocolaterie"
12 janvier, St Samson : le Conseiller pédagogique musical est venu faire une intervention sur l'orchestration, les instruments, le rôle du chef d'orchestre
12 mars, St Lô : Activité sur la Sécurité du piéton en ville et orientation avec une carte

Précision sur le coût des transports pour participer aux rencontres sportives : en moyenne 150€ par sortie.

Intervenants

Visite médicale par la PMI (Mme Leconte) : avant la fin de l'année afin de prendre en bilan les MS de fin d'année et les PS de début d'année.

L'infirmière scolaire : Sur la puberté (à venir)

Intervention gendarme : Permis piéton qui correspond au permis voiture pour les piétons. Apprentissage des panneaux, des règles grâce à un livret présenté par un gendarme en février. Il reviendra pour faire passer un test aux élèves. Les élèves recevront ensuite leur permis piétons.

Actions futures

Piscine en juin/juillet pour les GS, CP, CE1, et CM1/CM2 (du mardi 18 juin au jeudi 4 juillet). Classes massées, 3 séances par semaine sur 2 semaines et demie. Nous serons à la recherche de parents agréés, surtout pour les GS.

Groupe Norkito le 16 avril à la salle des fêtes, dans le cadre de notre projet musique. Budget d'environ 2000€ qui sera financé par la coop.

Toujours dans le cadre du projet musique, l'école a été retenue pour les rdv de la récré. 4 dates : les mardis 28/05 ; 11/06 ; 18/06 et 25/06 qui concerneront tous les élèves de l'école (mais soucis avec la piscine pour deux dates pour le moment).

Une fête de l'école : pas d'expo, pas de chorale car une chorale a déjà été faite à Noël. Un petit spectacle sera proposé par chaque classe. La date du vendredi 28 juin semblerait la plus adaptée..

Carnaval : vendredi 19 avril après-midi (pour garantir une météo plus clémente qu'en février). Tous les élèves, y compris les maternelles participent à un défilé musical avec confettis. PAS DE CRÊPES apportées par les parents sur le temps scolaire pour des raisons d'allergie et l'APE ne souhaite pas réaliser d'action sur ce thème.

Remerciements à l'APE pour l'achat des livres de Noël, pour le prêt du costume du père Noël et pour le jeu Oika Oika offert au cycle 2. Lors de la réunion de la semaine dernière avec l'APE, une demande de financement a été transmise afin que les classes partent en sorties scolaires. La possibilité d'une aide financière concernant un projet conséquent sur l'école pour l'année prochaine a été évoquée. Avant le Covid, l'école réalisait un gros projet tous les 3 ans qui concernait tous les élèves de l'école (exemples : compagnie du cirque pendant une semaine pour toute l'école, projet Afrique...). Nous ne demandons pas de participation pour les jeux de cours cette année car nous avons reçu une dotation de la part de l'éducation nationale pour les APQ (Activité Physique Quotidienne). Il s'agit d'une malle avec des jeux pour les C2 et C3.

Intervention de l'APE pour lister leurs actions : vente de gâteaux St Michel, réunion oika oika, sapins de Noël, soirée de Noël (tombola et chorale), vente de gâches,

Actions à venir : fête des parents (avec un objet personnalisé + un autre objet), peut-être une chasse aux œufs pour pâques et la fête de fin d'année. Dépenses : financement coop de l'école + fonctionnement de l'APE. Bénéfices actuels 2200€.

Mme Villemer questionne pour savoir si les deux groupes de GS font toutes les sorties ensemble. Pour la piscine oui, pour le reste ce n'est pas toujours réalisable car les projets ne sont pas toujours les mêmes entre les classes de MS/GS et GS, mais des sorties sont faites aussi avec toute la maternelle.

7/ Questions des parents d'élèves

1/Est-ce que cela serait envisageable de passer les tarifs de la garderie au quart d'heure?

Réponse municipalité : c'est bien la mairie qui s'occupe de la facturation mais il est impossible d'un point de vue logistique de noter qui part tous les quarts d'heure. Il est possible que certaines factures n'aient pas été détaillées mais, de façon générale, elles sont divisées en deux lignes, cantine et garderie. Mme Villemer demande s'il y a quelques minutes de tolérance pour les factures de garderie. Mme Leveziel suppose que oui.

2/Est-ce que l'école utilisera un jour Pronote ou One pour la communication aux parents, et autres infos...?

C'est une décision d'équipe qui ne souhaite pas avoir un tel dispositif au sein de l'école. Pour expliquer ce choix, il est rappelé que durant la période Covid, les messageries se sont révélées intrusives et que les cahiers de liaison ont toujours permis de communiquer car ils sont consultés chaque jour.

M Pitel appuie dans ce sens afin de ne pas risquer de perdre les infos.

Un bilan de consultation du site de l'école est apporté par Mme Renouf qui rappelle qu'il est peu visité.

3/Pourrions-nous avoir le compte-rendu de la réunion relative au harcèlement?

Il n'existe pas de compte-rendu de cette réunion car nous étions invités au même titre que les parents. La gendarmerie nous a donné un diaporama mais à destination pédagogique uniquement pour pouvoir s'en servir à nouveau dans les classes.

Mme Mennier fait ensuite **un rappel du rôle de la messagerie des représentants de parents d'élèves**. Des questions intégrant des remarques personnelles et des jugements ont été remontées et hors délais qui plus est. Cette messagerie existe pour filtrer les questions (en enlevant toute marque personnelle ou de jugement) avant que les questions parviennent aux enseignants sans marque d'agressivité.

Il faut également respecter les dates butoirs afin que nous puissions en discuter en équipe lors d'un conseil des maîtres. Les 2 premières questions seront exceptionnellement abordées même si elles sont hors délais. Toutefois, la dernière « question » ne sera pas traitée puisque ce sont des recommandations incluant des marques de jugements désagréables. D'ailleurs des suggestions sur le thème de l'année sont également mentionnées. Un rappel de la liberté pédagogique est fait. L'équipe s'étonne également des remarques faites sur les sorties scolaires. Pourtant, il s'agit d'un parent de PS donc l'enfant n'a pas eu encore de sortie scolaire de fin d'année ! Il s'agit là de colporter des on-dit négatifs. L'équipe enseignante engage par ailleurs cette personne à prendre rdv avec un membre de l'équipe si elle a des griefs contre l'école.

Mme Mennier interroge les parents concernant la conservation de cette boîte mail, et demande que les questions irrespectueuses soient reformulées. Les parents représentants souhaitent que la boîte mail reste ouverte et acceptent de faire ce travail de filtrage sur la forme. Ils demandent à ce qu'il leur soit laissé deux jours après la date butoir afin de pouvoir traiter les questions.

Questions reçues hors délais traitées en conseil d'école :

1/Concernant les photos de classe serait-il possible lorsqu'il y a une fratrie de faire un mixte pour une pochette avec des photos seules de l'enfant et de la fratrie car actuellement on doit prendre 3 pochettes si par exemple on a 2 enfants.

Et si le photographe a d'autres décors ça serait intéressant.

Réponse du photographe contacté par l'école: Le mixte n'est pas possible d'autant que le photographe propose d'acheter des photos de façon individuelle sans avoir besoin de prendre la pochette complète. Concernant les

décors, le photographe propose de prendre les enfants sur un fond vert, ainsi il sera possible de choisir parmi plusieurs fonds. Il est convenu de faire un test l'an prochain et de voir si le résultat est satisfaisant.

2/Deuxième question :

Je voulais savoir s'il est envisagé dans les années qui viennent de faire partir une classe par an ou deux classes tous les deux ans en voyage scolaire (au moins une nuitée à l'extérieur) ? J'ai déjà évoqué cette question avec Madame Mennier mais pas que. J'ai bien compris les soucis logistiques, sociaux etc. Mais aussi que ce sont souvent des dossiers très lourds à faire. Néanmoins, on s'aperçoit qu'autour de nous toutes les écoles partent, sur les dernières années : classe de mer à Canisy, voyage en Auvergne pour St ebremond , Dinan-Dinard Mont St Michel il y a quelques années au RPI de St Romphaire et j'en passe. On a un système Ecole Mairie APE qui fonctionne plutôt bien et à l'heure actuelle, je pense que la question de permettre aux enfants un voyage scolaire entre le CP et CM2 doit être soulevée .

La question peut être encore une fois soulevée mais elle a déjà été abordée plusieurs fois en conseil d'école et l'équipe enseignante n'a pas changé d'opinion sur le sujet. Nous ne souhaitons pas organiser de séjours avec nuitée pour différentes raisons : dossier administratif très lourds, raison économique pour certaines familles, indisponibilités des enseignants en dehors des heures de classe (5 jours représentent à peu près 96 H d'heures supplémentaires également sans aucune compensation et avec des responsabilités énormes), familles ou enfants qui ne souhaitent pas partir. Et puis nous souhaitons rappeler que l'école n'est pas un centre aéré ou une colonie de vacances, si les parents souhaitent que leurs enfants partent en voyage avec nuitée alors ces alternatives existent ailleurs. Cependant, nous souhaitons dès l'année prochaine remettre en place un gros projet pédagogique comme des ateliers cirques ou autre sur toute une semaine et en faire profiter **tous** nos élèves.

Pour terminer, Mme Villemer demande si la construction des deux lotissements va avoir un impact sur les effectifs. Mme Mennier n'a pas d'informations officielles à ce sujet. Mme Bottin demande si nous sommes dans l'obligation de prendre toutes les inscriptions, c'est effectivement le cas sauf pour les TPS, même en cours d'année.

Fin du conseil d'école 21h.

Secrétaires de séance:
Mesdames Mary et Ador

Présidente du conseil :
Mme Mennier